

PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

STRASBOURG, le 26 SEP. 2017

Avis de l'Autorité environnementale sans observation

Nom du pétitionnaire	Sivom de la région mulhousienne
Commune(s)	Baldersheim, Battenheim, Ensisheim, Illzach, Kingsheim, Ruelisheim, Sausheim, Wittenheim
Département(s)	Haut-Rhin (68)
Objet de la demande	Extension et mise à jour du périmètre d'épandage des boues de la station d'épuration de Ruelisheim
Date de l'accusé de réception du dossier par l'Autorité environnementale	21 août 2017

Après examen du dossier et en l'absence d'impacts environnementaux résiduels significatifs (après mise en œuvre des mesures d'évitement, réduction, compensation), l'Autorité environnementale n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier.

Le présent avis sera :

- Notifié au pétitionnaire ;
- Joint au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public prévue par un texte particulier ;
- Mis en ligne sur le site internet de la DREAL GRAND EST.

Le Préfet de Région,



Jean-Luc MARX